AJAM

Association
jurassienne
d'accueil
des migrants

Rapport d'activité 2025

Notre mission et nos valeurs

L'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) est mandatée par la République et Canton du Jura pour organiser l'accueil, l'hébergement, la prise en charge sociale et l'accès aux soins des personnes relevant du domaine de l'asile.

Elle exploite le Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF), à Delémont et à Porrentruy, ainsi que la Maison de santé communautaire (MdSC).

Elle encourage toutes les personnes migrantes à développer leur autonomie et à participer pleinement à la société.

L'accomplissement de sa mission exige de toutes les parties prenantes le respect des valeurs de l'autre et une volonté de compréhension mutuelle.

Seule ou en partenariat, elle met en œuvre ses actions avec professionnalisme et efficacité, dans le respect de ses valeurs.

Son travail de terrain en fait un acteur incontournable de l'action sociale dans le canton du Jura.

Sommaire

Le mot de la présidente 03

Le mot de la directrice 04

Composition du Comité de gestion 2025 05

Faits marquants de l'année 2025 06

Nos domaines d'activité 09

Témoignage 18

2025 en chiffres 20

Rapport financier 24

Contacts et crédits 27



Suzanne Maître

Présidente du Comité de gestion

« Un engagement commun en faveur de la dignité, de l'égalité des chances et du vivre-ensemble. »

Le mot de la présidente

L'AJAM exerce une mission essentielle, au croisement de l'accueil, de la solidarité et de la cohésion sociale. Chaque jour, elle accompagne des personnes et des familles dont les parcours ont été marqués par l'exil, l'incertitude ou la nécessité de recommencer une vie dans un nouvel environnement. Cette mission exige compétence, disponibilité et humanité.

Au fil des années, l'institution a su s'adapter aux évolutions du domaine de l'asile et des migrations, ainsi qu'aux besoins très divers des personnes qu'elle accompagne. Son action ne se limite pas à offrir un hébergement ou un soutien administratif : elle vise aussi à favoriser l'accès à la santé, à la formation, à l'emploi et, plus largement, à une participation aussi autonome que possible à la vie sociale.

Cette ambition repose sur un travail collectif. L'année écoulée a notamment été marquée par l'entrée en fonction de Valérie Scherrer à la direction générale de l'AJAM. Je la remercie chaleureusement pour son engagement et l'élan qu'elle apporte à l'institution.

Mes remerciements vont également aux membres de la direction, qui assument leurs responsabilités avec compétence et esprit de collaboration, ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'AJAM pour leur investissement quotidien au service des personnes accueillies.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'AJAM sont confrontés à des situations parfois complexes, mais savent également partager les réussites, petites ou grandes, qui donnent tout son sens à leur travail. Le Comité de gestion leur exprime sa profonde reconnaissance pour leur engagement.

L'AJAM bénéficie également du précieux soutien de l'État jurassien, de ses services, des communes, des institutions partenaires et de toutes les personnes qui contribuent à leur manière à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposé. Cette collaboration est indispensable pour répondre de manière cohérente et responsable aux défis de notre époque.

Le présent rapport d'activité rend compte de l'activité de l'institution durant l'année écoulée. Au-delà des chiffres et des réalisations, il témoigne d'un engagement commun pour la dignité, l'égalité des chances et le vivre-ensemble. Ces valeurs guident notre action et nous invitent à la poursuivre avec lucidité, détermination et confiance.



Valérie Scherrer

Directrice

« Placer la personne, ses aspirations, ses compétences et sa parole au cœur de notre action. »

Le mot de la directrice

Des besoins aux droits

Prendre la direction de l'AJAM en août 2025 a constitué pour moi une étape importante et pleine de sens dans mon parcours professionnel. Ces quelques mois m'ont permis de me familiariser avec le domaine de la migration, ses enjeux, ses richesses et ses défis. J'ai découvert une association solide, bien ancrée dans le canton, riche de compétences diverses, dont les équipes s'engagent pour l'accueil, la dignité et l'intégration des personnes migrantes.

Dans un contexte international et national en perpétuel mouvement, l'AJAM doit régulièrement adapter son activité au volume des arrivées, ainsi qu'aux origines, à l'âge, au genre et à la situation de chaque personne accueillie. Nos activités doivent être revues et recalibrées en continu pour prendre en compte les risques et les incertitudes à venir. Les parcours des personnes migrantes qui arrivent dans notre canton sont de plus en plus complexes et demandent à nos équipes de faire preuve d'une grande créativité pour tracer, avec chacune, le chemin vers l'intégration.

L'année 2025 a été marquée par des changements importants, notamment le déploiement de nouveaux outils informatiques qui ont demandé un effort considérable à l'ensemble de l'institution. De nombreux processus ont dû être modifiés ou adaptés. À terme, ces outils contribueront à une plus grande efficience dans notre travail et à un meilleur suivi des usagers.

Mon arrivée coïncide également avec l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour les années 2027 à 2032. Ce travail a débuté en 2025 par un état des lieux et une évaluation des prestations de l'association, suivis d'une phase de consultation des équipes, de certains partenaires et, pour finir, des personnes accueillies et accompagnées par l'AJAM.

L'ensemble des axes de cette nouvelle stratégie vise à renforcer l'accompagnement vers l'autonomie et à repenser nos prestations. Pour y parvenir, un changement de paradigme est nécessaire : passer d'un accompagnement basé sur les besoins et l'application de normes à une approche centrée sur les droits et l'autodétermination. Cela implique de placer la personne, ses aspirations, ses compétences et sa parole au cœur de notre action. Ce virage exige aussi de clarifier nos processus, nos outils et nos cadres de travail, afin de les communiquer avec la plus grande transparence.

Pour finir, je souhaite remercier chaleureusement le Comité de gestion pour sa confiance et son soutien. Merci également à tous nos partenaires, aux acteurs de la formation et de l'économie du Jura, aux bénévoles et à la société civile pour leur engagement.

Ma reconnaissance va enfin tout particulièrement aux collaboratrices et collaborateurs de l'AJAM, qui donnent jour après jour un visage concret à notre mission par leur professionnalisme, leur disponibilité, leur bienveillance et leur sens de l'humain. C'est avec confiance et enthousiasme que je me réjouis de poursuivre cette aventure.

Composition du Comité de gestion 2025

Présidente Suzanne Maître

Vice-président Roberto Segalla

Anne-Lise Chapatte
Pierre Chételat
Denis Cuttat
Eddy Houlmann
Besim Hoxha
Elisabeth Kupferschmid
Pierre Mertenat
Samuel Paratte
Blaise Schüll

Avec voix consultative : **Directrice** Valérie Scherrer **Directeur adjoint** Gilles Froidevaux

... et de la direction élargie

Directrice Valérie Scherrer

Directeur adjoint Gilles Froidevaux

Rafael Rodrigues Lourenço

Responsable du domaine immobilier et logistique (DIL)

Hasnia Belgacem Laville

Responsable du domaine service social (DSS)

Julien Thonon

Responsable du domaine socio-éducatif (DSE)

Quentin Chappuis

Responsable du domaine administration et finances (DAF)



Olivier Etique

Responsable du domaine intégration (DI)

Mauranne Laurent

Responsable du domaine santé (DSA)

Faits marquants de l'année 2025

Un contexte migratoire toujours exigeant

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte migratoire qui demeure exigeant, malgré un léger recul des nouvelles demandes d'asile enregistrées en Suisse. Avec 25'781 demandes, celles-ci ont diminué de 7,1 % par rapport à 2024. Elles restent toutefois à un niveau sensiblement plus élevé que celui observé au début de la décennie.

Pour l'AJAM, cette réalité s'est traduite par une activité toujours soutenue. Au cours de l'année, 2'071 personnes ont été accompagnées et 1'803 étaient prises en charge au 31 décembre. L'institution a enregistré 186 arrivées plus 24 naissances. Si les nouvelles attributions se sont maintenues à un niveau inférieur à celui des années précédentes, le nombre de personnes suivies est demeuré élevé.

Cette situation s'explique par un solde migratoire positif. Au cours de l'année, le nombre total d'arrivées et de naissances a été supérieur à celui des départs enregistrés sur la même période.

Cette réalité reflète la diversité des profils et des parcours de vie des personnes accompagnées.

Principales nationalités parmi les personnes ayant déposé une demande d'asile en Suisse en 2025 :

6'207
Afghanistan

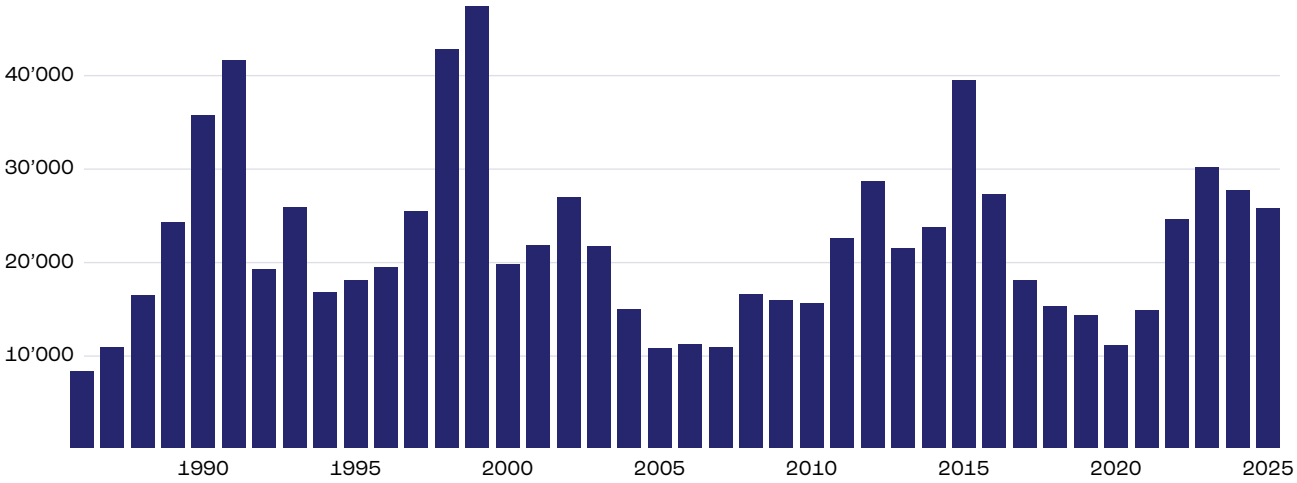
3'415
Érythrée

2'534
Turquie

2'127
Algérie

Parmi ces demandes, 2'752 ont été déposées par des mineurs non accompagnés (MNA), soit 10,7 % du nombre total de demandes d'asile.

Le canton du Jura assume, au titre de la répartition intercantonale, l'accueil d'environ 1 % des personnes demandant l'asile en Suisse.



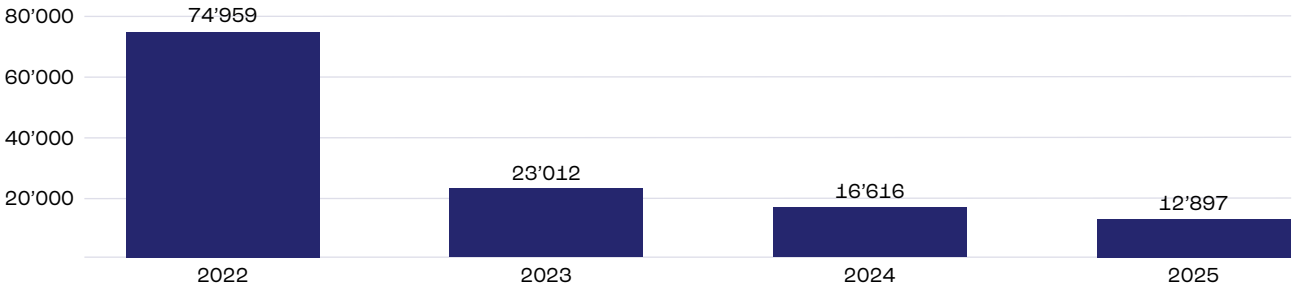
Nouvelles demandes d'asile en Suisse
Données annuelles de 1986 à 2025 (demandes primaires et secondaires, hors statut S)

Source : SEM, statistique en matière d'asile 2025

L'Ukraine : de l'accueil à l'accompagnement dans la durée

Le suivi des personnes originaires d'Ukraine est resté une part importante de l'activité. Depuis le début du conflit, l'AJAM a accueilli, jusqu'en 2025, plus de **1'000 personnes** bénéficiant du statut S dans le canton du Jura. Une partie d'entre elles est toutefois repartie en Ukraine ou a quitté le canton au cours des années écoulées.

Au 31 décembre 2025, **668 personnes** bénéficiant du statut S étaient encore prises en charge par l'AJAM. Si les arrivées liées au statut S diminuent depuis 2022, l'enjeu se déplace désormais vers un accompagnement durable, notamment en matière d'intégration sociale, de formation et d'emploi.



Demandes de protection provisoire pour les personnes ayant fui l'Ukraine
Demandes de statut S enregistrées en Suisse

Source : SEM, statistique en matière d'asile 2025

Protéger, accompagner, favoriser l'autonomie

Le taux de protection officiel du SEM a poursuivi son recul en 2025 pour s'établir à 43,8 %.

Calculé sur l'ensemble des décisions de première instance, hors radiations, il comprend les décisions d'octroi de l'asile (permis B) et les admissions provisoires (permis F).

2022	2023	2024	2025
59,0 %	54,4 %	54,1 %	43,8 %

L'augmentation des décisions de rejet visant des ressortissant·e·s de Turquie explique en partie ce recul par rapport aux années antérieures. Sur les 8'212 décisions de rejet rendues en 2025, 3'126, soit 38 %, les concernaient.

Depuis 2024, la pratique suisse s'est durcie en cas de poursuites pour « insulte au président » et/ou « propagande pour une organisation terroriste », les autorités considérant généralement que ces motifs ne font pas craindre une persécution pertinente au regard du droit d'asile.

Au-delà de la procédure, l'enjeu reste celui de l'autonomie et de l'intégration durable. Ces parcours demandent du temps, une coordination étroite avec les partenaires institutionnels et une attention particulière aux situations individuelles. L'AJAM a poursuivi ses efforts pour favoriser l'apprentissage du français, la formation et l'emploi, tout en maintenant un accompagnement social de proximité.

Au 31 décembre 2025, les taux d'emploi observés dans le canton du Jura doivent être appréciés au regard d'un marché du travail exigeant, marqué par l'un des taux de chômage les plus élevés de Suisse et par une forte pression transfrontalière.

Statut	Jura	Suisse	Meilleur taux romand	Taux romand le plus bas
Permis N	4,8 %	5,1 %	Neuchâtel : 16,4 %	Fribourg : 0,6 %
Permis F	39,7 %	45,0 %	Valais : 46,9 %	Genève : 28,1 %
Permis B	33,3 %	40,1 %	Neuchâtel : 39,4 %	Genève : 18,0 %
Permis S	25,9 %	36,0 %	Fribourg : 27,5 %	Genève : 17,7 %

Taux d'emploi selon le statut de séjour au 31 décembre 2025

Le CAFF et la MdSC : deux lieux repères pour l'intégration et la santé

L'année 2025 a été marquée par deux anniversaires significatifs. Le Centre d'animation et de formation pour femmes et familles (CAFF) a célébré ses **20 ans**. Présent à Delémont et à Porrentruy, il constitue un espace d'accueil, de formation, d'échange et d'intégration pour les femmes migrantes et leurs familles.

Au cours de l'année, **234 participantes**, issues de 41 nationalités, ont fréquenté le CAFF. Parmi elles :

- 174 ont pris part aux 323 activités proposées ;
- 81 ont suivi des modules de français.

Le centre a également :

- accueilli 44 enfants d'âge préscolaire ;
- organisé des cours de préparation à la rentrée scolaire pour 25 enfants ;
- réalisé 297 heures d'entretiens sociaux.

Ces prestations reposent sur l'engagement complémentaire de l'équipe et de 25 bénévoles.

La Maison de santé communautaire (MdSC) a, quant à elle, fêté ses **5 ans**. Depuis 2020, elle facilite l'accès aux soins pour les personnes issues de l'asile dans le canton du Jura.

Son anniversaire a été marqué, en septembre, par trois journées ouvertes au public, mettant en valeur une approche qui place le lien, la participation et l'autonomie des personnes au cœur des soins.

Une direction consolidée

Dans ce contexte, l'arrivée de **Valérie Scherrer** à la direction le 1er août 2025 a marqué une étape importante. Son entrée en fonction a permis de consolider la conduite de l'institution et d'ouvrir une nouvelle phase de collaboration avec le Comité de gestion, les services de l'État et tous les partenaires.

Les équipes ont poursuivi leur travail avec professionnalisme, dans un environnement en constante évolution et souvent soumis à des exigences élevées.

L'année 2025 confirme ainsi que l'enjeu ne réside pas uniquement dans le nombre de nouvelles arrivées, mais aussi dans la capacité d'offrir, dans la durée, un accueil digne, un accompagnement adapté et de réelles perspectives d'intégration aux personnes confiées à l'AJAM.

Nos domaines d'activité

DSE

Domaine socio-éducatif

Un accueil et un accompagnement au quotidien des personnes migrantes vers davantage d'autonomie.

Julien Thonon
Responsable du DSE

Loïc Citherlet
Responsable des centres d'accueil

Christopher Zahonero
Responsable des foyers MNA

Accueil en centre

Accompagnement en appartement

Accompagnement des jeunes MNA

38,10 EPT
Au 31 décembre 2025

246
animations organisées

Présentation du domaine

Le domaine socio-éducatif (DSE), dirigé par Julien Thonon, compte 38,10 EPT au 31 décembre 2025. Il réunit les équipes des centres d'accueil et des foyers pour mineur·e·s non accompagné·e·s (MNA), dont les responsables sont respectivement Loïc Citherlet et Christopher Zahonero.

Le domaine accueille les personnes nouvellement attribuées au canton, les accompagne au début de leur séjour et soutient leur passage vers un hébergement plus autonome. Il assure aussi un suivi socio-éducatif en appartement et offre aux jeunes MNA un cadre éducatif sécurisant pour construire leur projet de vie.

Faits marquants et réalisations 2025

En 2025, **186 personnes** ont été attribuées au canton du Jura. Parmi elles, 101, dont douze MNA, ont été accueillies à Montfaucon et 85 personnes originaires d'Ukraine au centre des Bergeronnettes à Delémont.

Les équipes ont organisé 246 animations dans les centres, totalisant 1'528 participations, soit 6,2 par activité en moyenne. Sportives, culturelles, créatives ou en plein air, elles favorisent les rencontres, le bien-être et la participation des personnes hébergées.

Le domaine a débuté 176 mandats socio-éducatifs en appartement : 126 liés à des sorties de centres et 50 à des problématiques spécifiques. Parmi les 181 mandats clôturés, les objectifs ont été jugés atteints dans **36 %** des cas et partiellement atteints dans **44 %**. Fin 2025, 105 mandats étaient en cours.

Évolutions et perspectives

Le DSE poursuivra ses projets, notamment **« Une Place Pour Toi »**, afin de renforcer les liens entre les jeunes MNA et la société d'accueil. Il adaptera également ses prestations et l'organisation du suivi socio-éducatif en fonction de l'évolution des flux et des effectifs des personnes migrantes prises en charge.

La présence du domaine à Moutier sera développée avec la prise en charge d'un centre d'accueil. Cette extension permettra d'assurer l'accueil et l'accompagnement des personnes concernées dans le cadre de la nouvelle répartition territoriale du dispositif jurassien.









Foyer pour mineurs non accompagnés (MNA), Courfaivre

Foyer St-Paul pour mineurs non accompagnés (MNA), Porrentruy

Centre d'accueil de Bellerive (aide d'urgence), Soyhières

DSS

Domaine service social

Un accompagnement social et administratif des personnes migrantes et une coordination de leur parcours d'intégration.

Hasnia Belgacem Laville
Responsable du DSS

Accompagnement social

Gestion de l'aide sociale financière

Démarches administratives

24,8 EPT
Au 31 décembre 2025

245
dossiers ouverts

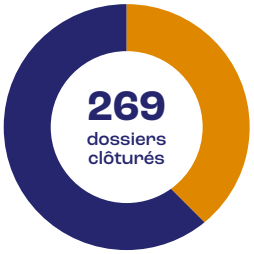
Présentation du domaine

Le domaine service social (DSS), sous la responsabilité de Hasnia Belgacem Laville, représente 24,8 EPT au 31 décembre 2025. Présent à Delémont, Porrentruy et Saignelégier, il regroupe les assistant·e·s sociaux·ales et les professionnel·le·s de la protection de l'enfant et de l'adulte.

Le domaine assure l'accompagnement individuel des personnes migrantes selon une approche de case management intégration. Il élabore les plans d'intégration, coordonne les mesures nécessaires, assure l'aide sociale financière et accompagne les démarches administratives. Il assume également des mandats de curatelle pour des mineur·e·s et des adultes relevant du domaine de l'asile.

Faits marquants et réalisations 2025

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue et par la complexité croissante de certaines situations. Le domaine a ouvert 245 dossiers et en a clôturé 269. Parmi ces clôtures, 104 concernaient des personnes qui ont atteint une indépendance financière, grâce aux revenus tirés d'un emploi ou à l'accès effectif à d'autres prestations.



104
indépendance financière

Le domaine a également traité **53 mandats** de curatelle, dont neuf pour des mineur·e·s non accompagné·e·s (MNA) et vingt pour des mineur·e·s accompagné·e·s. **Vingt-six mandats** ont été clôturés. Les équipes ont par ailleurs accompagné cinq décès, en collaboration avec les autres domaines et les proches concernés.

L'introduction du logiciel métier **TUTORIS** a marqué un changement majeur. Elle a nécessité un investissement important, mais doit permettre d'améliorer à la fois la qualité des données, l'harmonisation des pratiques et la vision globale des situations suivies. La création d'un pool qualité a également renforcé le contrôle de l'octroi de l'aide financière.

Évolutions et perspectives

Les réflexions organisationnelles engagées sur la base des recommandations de la CSIAS se poursuivront afin de clarifier la répartition entre l'octroi de l'aide financière et le suivi social. La collaboration avec Caritas Jura en matière d'assurances sociales et les échanges avec les structures de formation, d'orientation et d'insertion continueront de soutenir une prise en charge globale et coordonnée.

AJAM Rue Pierre-Péquignat 22, Porrentruy

Domaines administration et finances, service social et intégration

AJAM Rue St-Sébastien 4, Delémont

Direction générale / ressources humaines / domaines administration et finances, service social et intégration







DI

Domaine intégration

Un accompagnement des personnes migrantes dans l'apprentissage du français, la formation et l'intégration sociale et professionnelle.

Olivier Etique
Responsable du DI

Accompagnement du parcours d'intégration :

FR

Apprentissage du français

- Cours de français AIS

Formation et préformation

- Programme BRAVO

Insertion professionnelle

- Job coaching
- Stages en entreprise

Intégration sociale

- Activités et rencontres au CAFF
- Bénévolat

14,5 EPT
Au 31 décembre 2025

Présentation du domaine

Le domaine intégration (DI) accompagne les personnes migrantes dans la construction de leur autonomie et de leur participation à la vie sociale et professionnelle. Placé sous la responsabilité d'Olivier Etique, il représente 14,5 EPT au 31 décembre 2025.

Ses activités couvrent l'apprentissage du français, la formation, l'insertion professionnelle, la primo-information, le bénévolat et l'intégration sociale. Le domaine s'appuie notamment sur les job coachs, les dispositifs de formation et de préformation, ainsi que sur le Centre d'animation et de formation pour femmes et familles (CAFF).

Faits marquants et réalisations 2025

En 2025, le domaine a poursuivi son action en faveur de parcours d'intégration progressifs et concrets. La primo-information, l'apprentissage du français, la formation et l'insertion professionnelle constituent des leviers essentiels vers l'autonomie.

Au cours de l'année 2025, les personnes accompagnées ont pris part aux mesures du domaine, avec les effectifs suivants :

147 personnes ayant suivi au moins un module de primo-information

284 personnes accueillies aux cours de français AIS

71 personnes ayant participé à une mesure de préformation

19 personnes ayant participé au programme BRAVO

Au 31 décembre 2025, les job coachs de l'AJAM suivaient **417 dossiers**. Les stages de longue durée en entreprise permettent aux personnes accompagnées de développer des compétences, de pratiquer le français en situation professionnelle et de se familiariser avec les exigences du marché du travail suisse. Ils constituent une étape vers l'emploi et ne se substituent pas à des postes ordinaires.

Le CAFF a continué à jouer son rôle complémentaire auprès des femmes migrantes et de leurs familles, en proposant des cours de français, des activités et des espaces de rencontre favorisant les liens sociaux et une meilleure connaissance de la société locale.

Évolutions et perspectives

Le domaine poursuivra le renforcement des liens avec les partenaires de formation, les entreprises, les structures locales et les bénévoles, afin de multiplier les possibilités de participation et d'insertion. Il continuera à articuler les dimensions linguistiques, sociales, formatives et profession, nelles pour proposer des parcours adaptés aux ressources, aux besoins et aux projets des personnes accompagnées.

DSA

Domaine santé

Un accompagnement des personnes migrantes pour accéder aux soins et préserver leur santé physique et psychique.

Mauranne Laurent
Responsable du DSA

Soins infirmiers

Accès aux soins et coordination

Soutien psychologique

6 EPT
Au 31 décembre 2025



Présentation du domaine

Le domaine santé (DSA) est constitué de la **Maison de santé communautaire (MdSC)**. Placé sous la responsabilité de Mauranne Laurent, il représente 6 EPT au 31 décembre 2025. L'équipe réunit des infirmières, des psychologues et des collaboratrices administratives, qui travaille en lien étroit avec des médecins référentes et une physiothérapeute.

La MdSC facilite l'accès aux soins, évalue les besoins et les ressources des personnes, dispense des soins de première ligne, les oriente vers les prestations adéquates et assure la coordination avec les professionnel·le·s de santé et les autres domaines de l'AJAM. Elle tient compte des parcours souvent complexes des personnes migrantes et des obstacles linguistiques, sociaux ou culturels qui peuvent gêner l'accès au système de santé.

Faits marquants et réalisations 2025

La MdSC, qui a fêté ses **cinq ans** en 2025, a assuré 1'235 consultations infirmières : 204 consultations de première ligne, 201 bilans de santé et 830 suivis. Les psychologues ont réalisé **377 consultations** au cours de l'année. Ces prestations permettent d'assurer des suivis adaptés aux besoins de santé physique et psychique des personnes accompagnées.

Le travail conjoint des infirmières, des psychologues et des collaboratrices administratives, en lien avec les médecins référentes et la physiothérapeute, permet d'apporter des réponses adaptées aux différentes situations. Cette interdisciplinarité est particulièrement importante lorsque les problématiques de santé se combinent à des difficultés sociales, familiales, administratives ou liées au parcours migratoire.

Évolutions et perspectives

Le domaine santé poursuivra, par l'intermédiaire de la MdSC, son travail de coordination avec les réseaux de soins et de sensibilisation aux enjeux de santé, notamment ceux liés à la santé psychique, dans les parcours d'intégration. Par son approche communautaire et interdisciplinaire, la MdSC continuera de renforcer l'autonomie des personnes dans la gestion de leur santé et leur participation durable à la vie sociale.

Une réflexion est également menée afin de mieux valoriser et faire reconnaître certaines prestations fournies par la MdSC au sein du système de santé. L'objectif est d'examiner, lorsque les conditions légales et professionnelles sont réunies, les possibilités de prise en charge au titre de l'assurance obligatoire des soins, afin de renforcer progressivement le financement des prestations concernées.

DIL

Domaine immobilier et logistique

La gestion et l'entretien des lieux d'accueil des personnes migrantes, ainsi que l'organisation logistique nécessaire au travail des équipes de l'AJAM.

Rafael Rodrigues Lourenço
Responsable du DIL

Gestion des logements

Entretien et aménagement

Logistique et équipements

9 EPT

Au 31 décembre 2025

Près de 600

demandes d'intendance traitées

395

logements gérés

Présentation du domaine

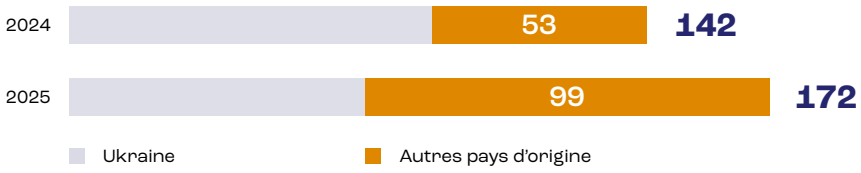
Le domaine immobilier et logistique (DIL) assure la disponibilité, l'entretien et l'adaptation des infrastructures nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des personnes prises en charge par l'AJAM. Il gère le parc immobilier, organise les entrées, sorties et transferts, répond aux demandes d'intendance et apporte un soutien logistique à l'ensemble de l'institution.

Il est également chargé de l'entretien et de l'aménagement des locaux administratifs, ainsi que de la gestion du parc de véhicules. Ses équipes sont actives dans les trois districts du canton, principalement réparties entre Delémont et Porrentruy. Placé sous la responsabilité de Rafael Rodrigues Lourenço, le DIL représente 9 EPT au 31 décembre 2025.

Faits marquants et réalisations 2025

Après trois années marquées par d'importants changements et plusieurs projets de rénovation des structures collectives, 2025 a été plus stable sur le plan des grands travaux. Des interventions d'entretien et d'adaptation ont néanmoins été réalisées dans différents centres afin de maintenir la qualité des infrastructures.

L'activité opérationnelle est restée soutenue. Le DIL a réalisé 172 transferts durant l'année, contre 142 en 2024. Cette progression reflète l'évolution des attributions : les transferts concernant des personnes originaires de pays hors Ukraine ont presque doublé, passant de 53 à 99, alors que ceux liés à l'Ukraine ont poursuivi leur diminution. Près de 600 demandes d'intendance ont par ailleurs été traitées.



Le renouvellement du parc immobilier s'est poursuivi avec 36 résiliations de baux et 55 nouveaux appartements loués. Le parc de l'AJAM comptait ainsi 395 logements à la fin de l'année.

Évolutions et perspectives

En 2026, le domaine poursuivra l'uniformisation de ses processus, l'assainissement progressif de l'ancien parc immobilier et l'adaptation de ses capacités aux évolutions des arrivées. Le développement de la présence de l'AJAM à **Moutier** contribuera à assurer une répartition équitable des personnes relevant du domaine de l'asile dans tout le canton. Le DIL continuera également à développer son **magasin centralisé**, destiné à la logistique, au stockage du mobilier et à la gestion des stocks. Le domaine poursuivra son soutien aux équipes pour l'aménagement des lieux de vie et de travail, la gestion des équipements et la logistique quotidienne.

DAF

Domaine administration et finances

La gestion des démarches administratives et des finances au service des personnes accompagnées et des équipes de l'AJAM.

Quentin Chappuis
Responsable du DAF



Accueil et soutien administratif



Gestion des assurances-maladie



Gestion comptable et financière

10,2 EPT
Au 31 décembre 2025

1'300
contrats d'assurance-maladie

Présentation du domaine

Le domaine administration et finances (DAF), placé sous la responsabilité de Quentin Chappuis, représente 10,2 EPT au 31 décembre 2025. Il apporte un soutien indispensable aux personnes prises en charge, aux équipes et à la direction de l'AJAM. Il est organisé en deux secteurs — le secteur de l'administration et le secteur des finances. Le tableau ci-dessous présente leurs principales tâches :

Administration	Finances
Accueil des usager·ère·s et des autres publics	Comptabilité générale
Réponse aux demandes et orientation vers les interlocuteurs compétents	Opérations de paiement et d'encaissement
Participation à la mise à jour des données de suivi des dossiers	Suivi des créanciers et débiteurs
Gestion des contrats d'assurance-maladie (1'300 contrats)	Participation au contrôle des forfaits fédéraux
Tâches de secrétariat	Préparation des budgets
Soutien aux autres domaines	Préparation des comptes

Faits marquants et réalisations 2025

L'année 2025 a été fortement influencée par **le changement des outils informatiques** de l'institution. Cette transition a nécessité un investissement important pour la formation du personnel, l'adaptation des procédures et l'appropriation de nouvelles méthodes de travail. Les équipes ont assuré la continuité des prestations quotidiennes tout en mettant progressivement en place ces nouveaux processus.

La gestion des assurances-maladie a continué d'occuper une place importante dans l'activité du domaine. Elle comprend la gestion des contrats, le traitement des factures de santé et les demandes de remboursement de frais. Ce travail est essentiel à l'accès effectif aux soins et à la bonne gestion administrative des situations individuelles.

Évolutions et perspectives

La poursuite du déploiement des nouveaux outils informatiques sera un axe important, afin d'harmoniser les pratiques, de fiabiliser les données et de faciliter les échanges entre domaines. Le DAF continuera d'assurer des prestations au bénéfice direct des personnes accompagnées tout en fournissant les bases administratives et financières indispensables au pilotage de l'institution.

RH

Secteur des ressources humaines

La gestion du personnel de l'AJAM, du recrutement à la fin des rapports de travail, et l'accompagnement des équipes dans leur vie professionnelle.

Gilles Froidevaux
Responsable du secteur RH

Marie Tièche
Gestionnaire RH

Gestion du personnel

Accompagnement à la formation continue

Appui à l'application de la CCT

106 EPT
Ensemble de l'AJAM
Au 31 décembre 2025

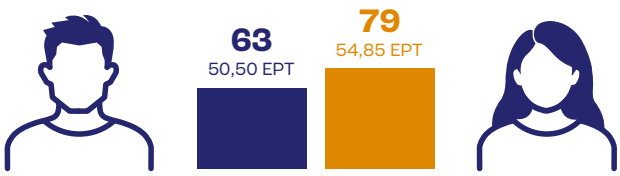
142
collaboratrices et collaborateurs

623
jours de formation

Présentation du secteur

Rattaché à la direction générale, le secteur des ressources humaines est placé sous la responsabilité de Gilles Froidevaux, avec l'appui de Marie Tièche, gestionnaire RH. Il assure la gestion administrative et opérationnelle du personnel, du recrutement à la fin des rapports de travail. Dans ce cadre, le secteur soutient la direction et les responsables dans l'application de la Convention collective de travail (CCT), la gestion des situations individuelles, la formation continue et le développement des conditions de travail.

Au 31 décembre 2025, l'AJAM comptait 142 collaboratrices et collaborateurs, représentant 106 EPT. La répartition entre femmes et hommes est présentée ci-dessous :



La moyenne d'âge s'élevait à **39,1 ans**, avec une ancienneté moyenne de **4,8 ans**. Ces indicateurs témoignent d'équipes à la fois diversifiées et relativement jeunes, actives dans des métiers exigeants et sur plusieurs sites du territoire cantonal.

Faits marquants et réalisations 2025

L'année 2025 a été marquée par la conclusion d'une **nouvelle Convention collective de travail**. Celle-ci constitue un cadre commun pour les rapports de travail et permet de consolider les conditions d'emploi au sein de l'AJAM.

Le développement des compétences a été un axe important. Les membres de la direction et les cadres intermédiaires ont notamment suivi une formation à la mise en œuvre d'une culture managériale commune. En 2025, le personnel a effectué 623 jours de formation, représentant **2,2 %** des heures travaillées, ce qui témoigne de l'importance accordée par la direction au développement des compétences et à la qualité des prestations.

En 2025, le taux d'absentéisme de l'AJAM s'est élevé à **5,0 %** des heures travaillées. Cet indicateur comprend les absences liées à la maladie, aux accidents ainsi qu'aux absences maladie avec ou sans certificat médical.

Évolutions et perspectives

Le secteur poursuivra la mise en œuvre de la nouvelle CCT et l'accompagnement des équipes et des responsables dans son application. Il développera les outils et indicateurs RH pour suivre les effectifs, l'absentéisme et la formation et soutenir le pilotage de l'institution. Il poursuivra la professionnalisation du recrutement, de l'accueil et de l'intégration du nouveau personnel et les travaux sur la santé, la sécurité au travail et la prévention des risques psychosociaux, avec les responsables et les équipes.

Témoignage

Anastasiia Belianska

Graphiste – Communication visuelle



« Attachée à la mission de l'association, je souhaitais y contribuer à travers mon métier. »

Mon parcours au sein de l'AJAM

Avant de venir en Suisse, je vivais à Kyiv, en Ukraine, où je travaillais comme graphiste. À notre arrivée en mars 2022, ma mère et moi nous sommes installées à Delémont. J'ai suivi des cours de français, tenté de poursuivre mes études et cherché activement à reprendre mon métier ici, sans savoir pendant une longue période comment m'appuyer sur mon expérience pour y parvenir.

Mon job coach a porté une attention particulière à mes travaux et à mes projets professionnels. Ensemble, nous avons cherché des possibilités dans le domaine du graphisme. Lorsqu'il m'a proposé un stage de six mois à l'AJAM dans le cadre du programme START, j'ai entrevu, pour la première fois depuis mon arrivée, une perspective réelle de poursuivre mon parcours professionnel. Pouvoir exercer mon métier comptait particulièrement pour moi.

Dès le début de mon stage à l'AJAM, j'ai participé aux échanges sur les tâches à réaliser et mon avis était respecté et pris en compte dans tous les aspects de mon travail. Je tenais beaucoup à l'autonomie dont je disposais pour proposer mes propres solutions.

Attachée à la mission de l'association, je souhaitais mettre à profit cette liberté et mes compétences pour y contribuer à travers mon métier. C'est dans cette optique que j'ai proposé de créer un nouveau système visuel pour l'AJAM. J'en ai défini les principes et les règles d'application dans une charte graphique, des choix typographiques et chromatiques à la mise en page des supports. J'ai également dessiné à la main des illustrations et des pictogrammes originaux.

Pour concevoir ce système visuel, j'ai tenu compte des personnes qui utiliseraient les documents et des conditions dans lesquelles elles les consulteraient :

- Pour les personnes accompagnées par l'association, mon objectif était de faciliter la compréhension de l'information et de les aider à se repérer dans les documents, notamment lorsqu'elles font face à des freins linguistiques et administratifs.
- Pour les équipes, j'ai conçu des modèles de documents afin de faciliter leur préparation au quotidien, de réduire le temps consacré à la mise en page et de maintenir une cohérence visuelle d'un document à l'autre au-delà de mon stage.

- Auprès des partenaires, des communes et des autres institutions, la cohérence visuelle des supports devait rendre l'AJAM plus reconnaissable et crédibiliser sa communication.

Parallèlement au développement du système visuel, j'ai également travaillé sur différents supports de communication de l'association. Parmi ces réalisations figurent des brochures sur les programmes d'intégration pour les job coaches, la newsletter et un encart pour Le Quotidien Jurassien. C'est ainsi que la communication visuelle de l'AJAM a été pensée pour répondre à des enjeux à la fois internes et externes.

J'ai vraiment beaucoup apprécié mon stage à l'AJAM. Je connaissais l'association en tant que personne accompagnée ; en rejoignant l'équipe, j'ai découvert son fonctionnement de l'intérieur. Ce double regard m'a été précieux dans les projets que j'ai menés.

J'ai pu observer de près le travail quotidien de mes collègues et l'attention qu'ils portaient aux situations et aux besoins des personnes accompagnées. En travaillant à leurs côtés, j'ai pu suivre leurs échanges et voir comment les décisions se prenaient au sein de l'association. Cette immersion m'a en outre permis d'avoir un premier aperçu du monde du travail en Suisse et m'a enrichie tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. J'ai beaucoup de respect pour le travail de mes collègues et je garde un souvenir chaleureux de leur ouverture, de leur disponibilité et de l'attention qu'ils m'ont témoignée.

À l'issue de mon stage de six mois, j'ai présenté à la direction de l'AJAM les projets que j'y avais réalisés. Après cette présentation, l'association m'a proposé de poursuivre notre collaboration dans le cadre d'un mandat. C'est ainsi que j'ai décroché mon premier emploi en Suisse.

Aujourd'hui, j'applique le système visuel que j'ai conçu pendant mon stage au Rapport d'activité 2025 que vous êtes en train de lire :) J'ai plaisir à retrouver l'AJAM pour de nouvelles missions et à voir que ce système et les outils graphiques qui en font partie sont désormais utilisés au quotidien par les équipes.

« À l'accueil de l'AJAM »

Illustration que j'ai réalisée lors de la conception de la nouvelle identité visuelle de l'association.



2025
en chiffres

L'activité de l'AJAM en un coup d'œil

2'071
nombre de dossiers traités

1'803
nombre de dossiers ouverts au 31 décembre 2025

668
personnes bénéficiant du statut S

147
personnes en primo-information

186
arrivées

24
naissances

284
personnes dans les cours de français AIS

417
dossiers suivis par les job coaches

234
participantes au CAFF

142
collaboratrices et collaborateurs

106 EPT
au 31 décembre 2025

1'235
consultations infirmières à la MdSC

377
consultations psychologiques à la MdSC

Statistiques

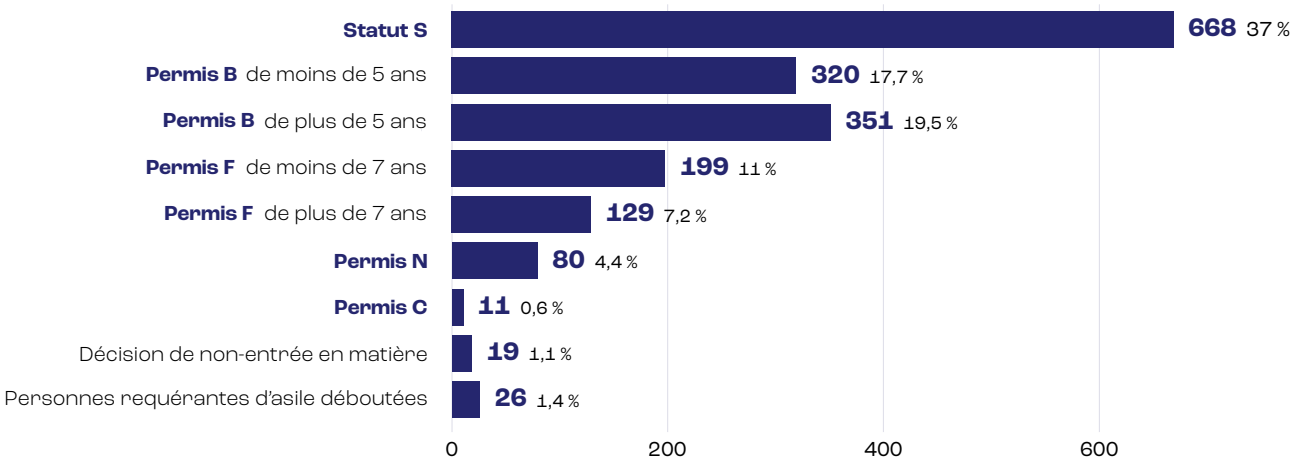
Ce chapitre complète les données d'activité présentées dans les autres parties du rapport par un éclairage sur la composition de la population accompagnée au 31 décembre 2025.

Statuts de séjour et normes applicables

Les personnes bénéficiant du statut S constituent le groupe le plus important et représentent 37 % de la population accompagnée. Les prestations d'assistance varient toutefois selon le statut de séjour. Les personnes titulaires d'un permis B relèvent des normes cantonales d'aide sociale fondées sur les normes CSIAS, identiques à celles appliquées aux personnes domiciliées dans le canton du Jura.

À titre de comparaison, le forfait mensuel d'entretien pour une personne seule s'élève à **1'031 francs** selon les normes cantonales, auxquels s'ajoutent, selon la situation, les frais de logement, les frais médicaux de base ainsi que d'éventuelles prestations circonstancielles ou mesures d'encouragement à l'intégration. Les autres personnes relevant du domaine de l'asile émargent aux normes asile. Ces normes prévoient pour un adulte une aide mensuelle de **455 francs**, comprenant l'entretien, les vêtements et l'argent de poche. L'AJAM assure en outre l'hébergement et l'affiliation à l'assurance-maladie. Des montants différenciés sont prévus pour les enfants selon leur âge.

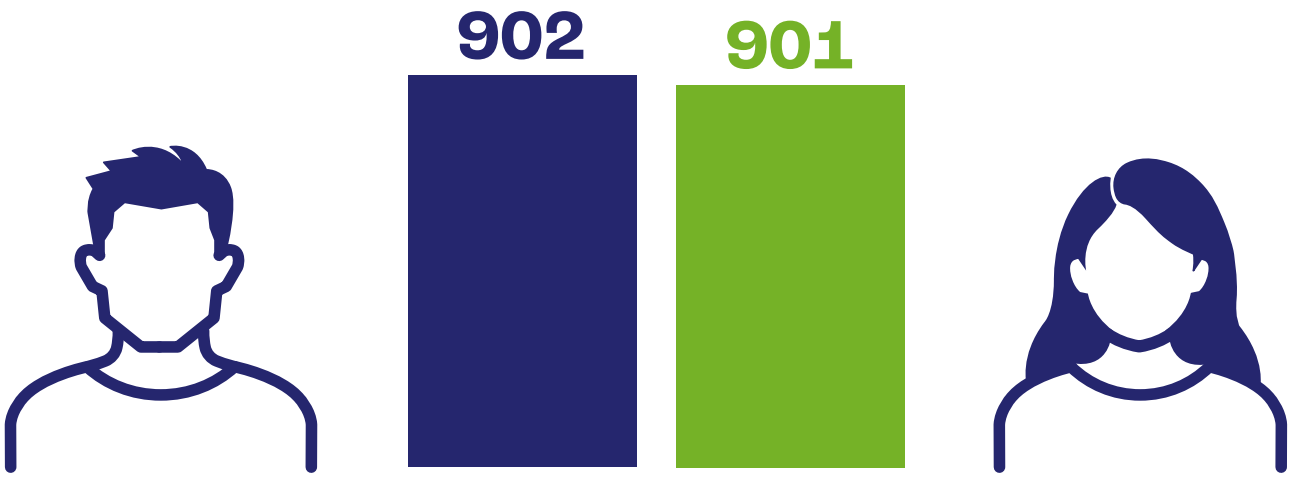
Ces deux dispositifs répondent à des cadres légaux et à des modalités de prise en charge distincts. Ils visent dans tous les cas à couvrir les besoins essentiels, tout en tenant compte du statut des personnes et de leur parcours vers l'autonomie.



Répartition par statut de séjour
1'803 dossiers au 31 décembre 2025

La distinction entre les personnes titulaires d'un permis B de moins ou de plus de cinq ans, ainsi qu'entre celles titulaires d'un permis F de moins ou de plus de sept ans, a une incidence financière directe. En effet, la Confédération verse des forfaits financiers au canton durant les cinq premières années de séjour des personnes titulaires d'un permis B et durant les sept premières années de séjour des personnes titulaires d'un permis F. Au-delà de ces durées, elle ne contribue plus au financement de leur prise en charge, qui est alors entièrement assumée par le canton du Jura.

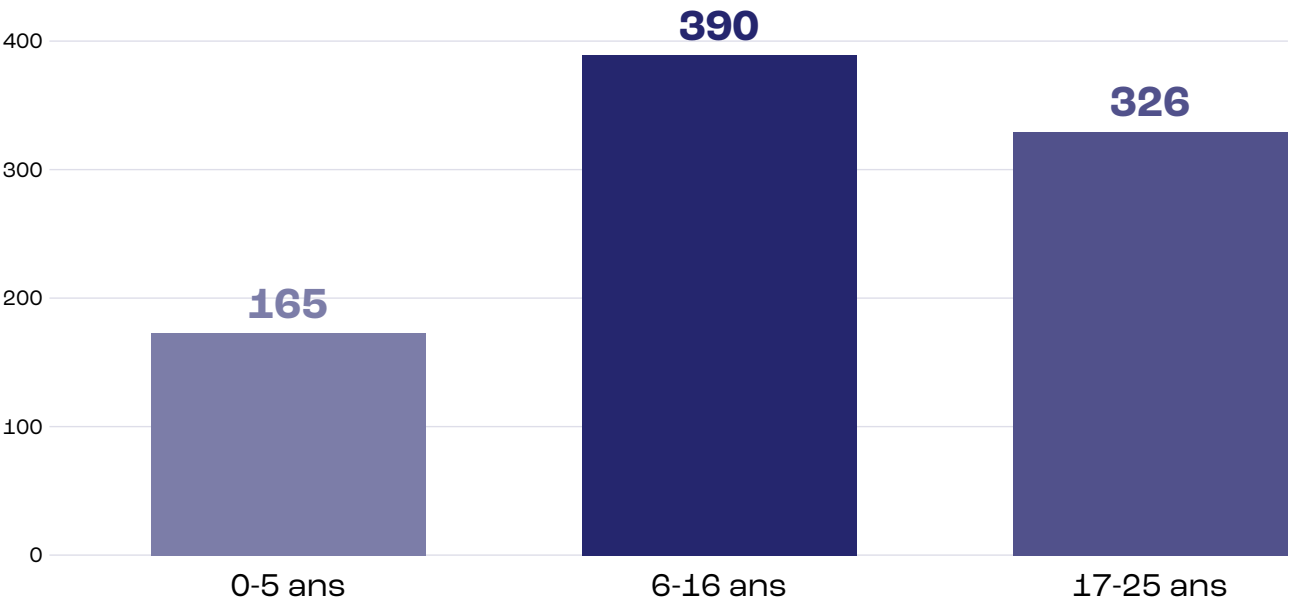
Une population jeune et équilibrée entre femmes et hommes



Répartition entre femmes et hommes
1'803 dossiers au 31 décembre 2025

La répartition entre femmes et hommes est quasiment équilibrée, avec 901 femmes et 902 hommes. La population accompagnée est également jeune : elle compte 165 enfants de 0 à 5 ans, 390 enfants et adolescent·e·s de 6 à 16 ans et 326 jeunes adultes de 17 à 25 ans. Près d'une personne accompagnée sur deux a ainsi **moins de 26 ans**.

La structure des ménages reflète la diversité des situations prises en charge. Elle comprend notamment 315 hommes seuls, 178 femmes avec enfant(s), 170 femmes seules et 153 couples avec enfant(s). Le nombre moyen d'enfants est de 2,22 pour les couples avec enfants et de 1,72 pour les femmes seules avec enfants.

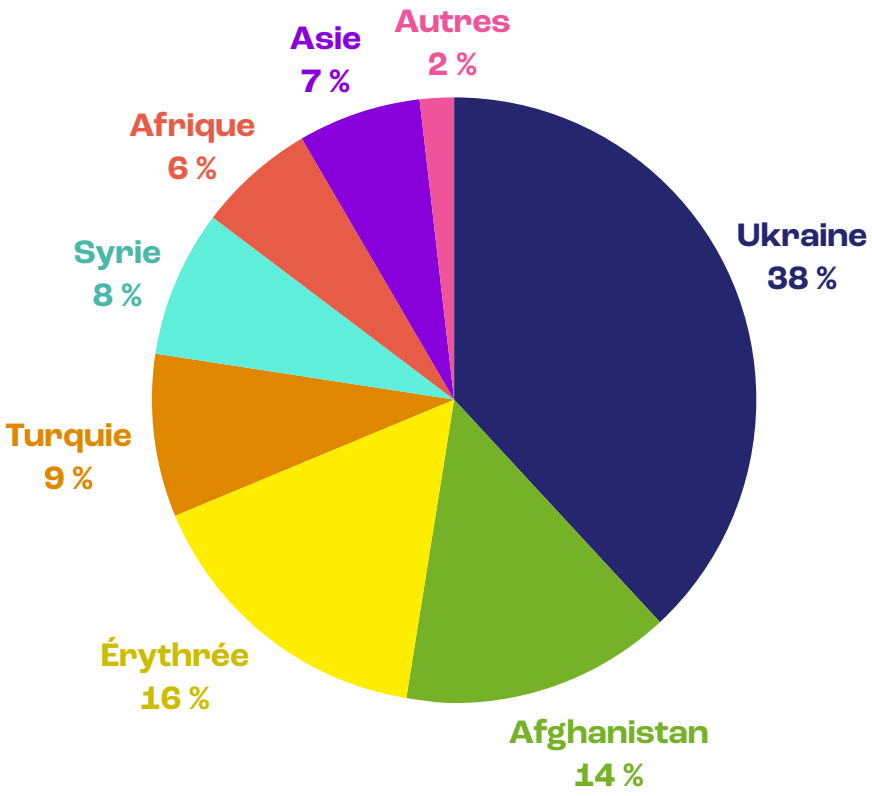


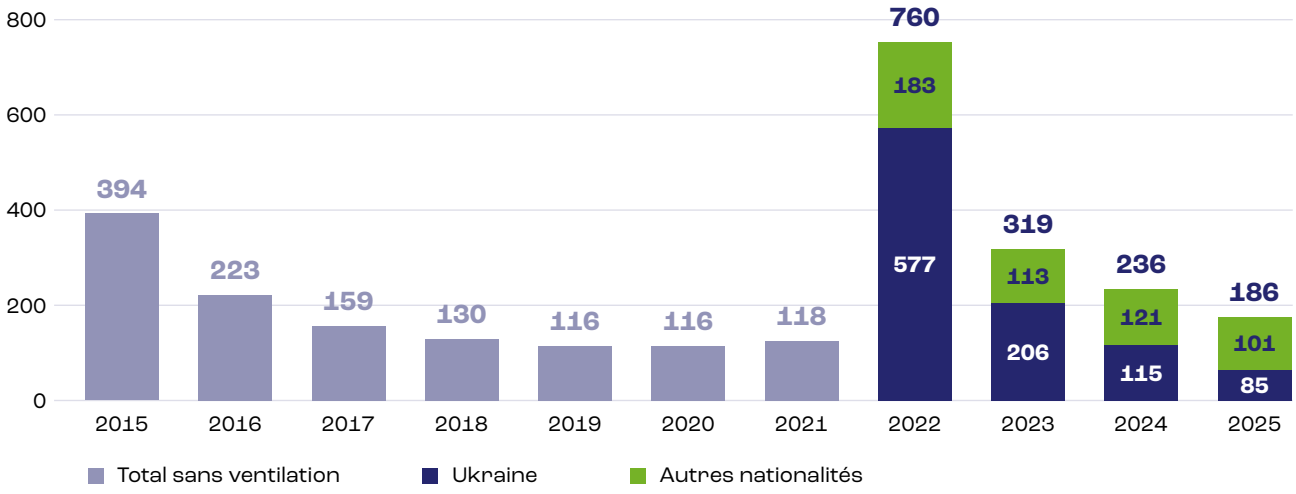
Répartition par âge des personnes de 0 à 25 ans
881 personnes au 31 décembre 2025

Nationalités représentées

L'AJAM accompagne des personnes originaires de nombreux pays. Au sein de cette population, les cinq nationalités ou provenances les plus représentées sont l'Ukraine, l'Érythrée, l'Afghanistan, la Turquie et la Syrie.

La diversité des nationalités et des statuts de séjour confirme la nécessité de proposer des réponses adaptées aux parcours, aux besoins linguistiques et aux perspectives d'intégration de chaque personne.





La statistique des arrivées de 2015 à 2025
Arrivées dans le Jura

Bilan

	31.12.2025	31.12.2024	Variation
Actifs	10'488'837.84	9'822'018.87	666'818.97
Liquidités et placements à court terme	**1'049'391.79**	**839'471.24**	**209'920.55**
Caisses	53'590.75	43'315.15	10'275.60
Comptes courants	938'474.74	738'845.49	199'629.25
Comptes épargne	35'429.90	35'413.20	16.70
Comptes garantie de loyer	21'896.40	21'897.40	-1.00
Créances à court terme	**8'982'951.86**	**8'550'020.28**	**432'931.58**
Débiteurs	339'230.39	214'166.27	125'064.12
Autres créances à court terme	768.60	1'356.30	-587.70
Actifs transitoires	8'642'952.87	8'334'497.71	308'455.16
Actif immobilisé	**456'494.19**	**432'527.35**	**23'966.84**
Immobilisations	456'494.19	432'527.35	23'966.84
Passifs	10'488'837.84	9'822'018.87	666'818.97
Dettes à court terme	**9'453'328.20**	**8'731'806.97**	**721'521.23**
Créanciers	2'389'288.40	2'507'019.64	-117'731.24
Compte courant RCJU	6'642'730.37	4'451'688.91	2'191'041.46
Passifs transitoires	421'309.43	1'773'098.42	-1'351'788.99
Engagements à court terme	**412'263.43**	**361'168.52**	**51'094.91**
Provisions	252'733.30	184'402.45	68'330.85
Leasings et réserves à court terme	159'530.13	176'766.07	-17'235.94
Engagements à long terme	**623'246.21**	**729'043.38**	**-105'797.17**
Dettes financières à long terme	176'478.40	184'558.40	-8'080.00
Leasings et réserves à long terme	446'767.81	544'484.98	-97'717.17
Résultat	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-

Compte de résultat
1/2

	2025	2024	Variation
Charges d'exploitation	38'892'193.96	38'739'527.74	152'666.22
Charges d'assistance	**19'416'572.89**	**19'129'220.03**	**287'352.86**
Prestations d'aide sociale	19'416'572.89	19'129'220.03	287'352.86
Charges des activités d'assistance	**912'500.43**	**956'071.07**	**-43'570.64**
Prestations de conseil/consultation	42'073.00	10'810.00	31'263.00
Frais de traduction	870'427.43	945'261.07	-74'833.64
Charges d'intégration et d'insertion	**2'684'040.58**	**3'741'893.42**	**-1'057'852.84**
Mesures d'évaluation et d'intégration	2'660'926.63	3'620'676.70	-959'750.07
Mesures d'insertion	15'000.00	120'526.72	-105'526.72
Soutien à la socialisation et à la formation	8'113.95	690.00	7'423.95
Charges des structures	**2'571'569.05**	**2'819'600.72**	**-248'031.67**
Loyers	934'641.20	937'835.40	-3'194.20
Charges locatives	264'629.40	148'221.70	116'407.70
Équipement, entretien et sécurité	1'133'381.93	1'366'008.13	-232'626.20
Activités des structures	238'916.52	367'535.49	-128'618.97
Charges salariales	**11'853'628.40**	**11'132'386.56**	**721'241.84**
Salaires mensuels et horaires	10'156'687.76	11'358'878.31	-1'202'190.55
Indemnisations	-131'984.50	-231'491.75	99'507.25
Contributions et retenues	-202'773.16	-	-202'773.16
Charges sociales	1'865'170.45	-	1'865'170.45
Variation provision vacances & heures supplémentaires	50'000.00	5'000.00	45'000.00
Charges des civilistes	116'527.85	-	116'527.85
Charges de personnel et de bénévolat	**411'060.11**	**238'703.64**	**172'356.47**
Charges de personnel	240'637.93	108'208.17	132'429.76
Formation du personnel	151'628.23	128'954.82	22'673.41
Charges de bénévolat	18'793.95	1'540.65	17'253.30
Charges logistiques et informatiques	**568'620.90**	**392'113.49**	**176'507.41**
Charges de véhicules	96'644.69	104'619.62	-7'974.93
Informatique et télécommunications	471'976.21	287'493.87	184'482.34
Charges administratives	**474'201.60**	**329'538.81**	**144'662.79**
Frais de bureau	61'538.38	105'864.10	-44'325.72
Communication et recherche de fonds	27'290.35	37'323.59	-10'033.24
Autres charges d'exploitation	147'321.41	103'017.49	44'303.92
Charges d'amortissements	238'051.46	83'333.63	154'717.83

Compte de résultat
2/2

	2025	2024	Variation
Revenus d'exploitation	38'893'193.96	38'739'527.74	153'666.22
Facturations aux usagers	**118'775.85**	**10'071.00**	**108'704.85**
Refacturations liées à l'hébergement	65'003.30	-	65'003.30
Refacturations de frais de santé	13'262.65	-	13'262.65
Refacturations de trop-perçus	33'930.75	-	33'930.75
Facturations de prestations d'intendance	2'794.15	-	2'794.15
Facturations liées aux mesures	3'785.00	10'071.00	-6'286.00
Facturations à des tiers	**90'474.70**	**43'745.00**	**46'729.70**
Refacturations de charges à des tiers	62'317.55	-	62'317.55
Facturations de prestations à des tiers	28'157.15	43'745.00	-15'587.85
Forfaits de la Confédération	**26'071'572.50**	**26'091'302.67**	**-19'730.17**
Forfaits d'aide sociale	21'293'578.00	20'620'566.00	673'012.00
Forfaits d'intégration	4'106'188.50	4'900'272.67	-794'084.17
Autres forfaits de la Confédération	671'806.00	570'464.00	101'342.00
Dons et subventions	**12'612'370.91**	**12'594'409.07**	**17'961.84**
Dons et subventions d'activités	38'748.00	54'250.00	-15'502.00
Subventionnement cantonal	12'573'622.91	12'540'159.07	33'463.84
Charges et produits hors exploitation	1'000.00	-	1'000.00
Charges et produits exceptionnels	**1'000.00**	**-**	**1'000.00**
Charges exceptionnelles	1'000.00	-	1'000.00
Produits exceptionnels	-	-	-
Flux internes et analytiques	-	-	-
RÉSULTAT	-	-	-

Contacts et crédits

Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM)
2800 Delémont
Rue Saint-Sébastien 4
+41 32 421 90 00

Édition : AJAM
Conception graphique : Anastasiia Belianska

info@ajam.ch
www.ajam.ch

Faire un don à l'AJAM

Par versement bancaire :
IBAN CH73 0078 9016 1282 1400 1

Par Twint :

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

